

Activité apicole à transmettre

Jean Paul Cazaux

GERS

Cession de l'activité apicole

« *L'apiculture c'est avant tout être indépendant. Le système est conçu pour être autonome, notamment le renouvellement du cheptel. En terme d'amélioration la vente en circuit court pourrait être développée* ».



L'activité

Cessation d'activité pour cause de retraite.

Nous pratiquons l'élevage de reine, la pollinisation et produisons du miel de Colza, Toutes fleurs, Acacias, Châtaignier, Tournesol et Pyrénées avec 900 colonies en production.

Les transhumances se font dans les Hautes Pyrénées, les Landes et la majorité des emplacements se trouvent dans le Gers.

La vente se fait majoritairement en gros et 20% en vente directe.

Les biens cédés

Toute l'activité est à vendre. La miellerie de 450 m² au sol et 200m² à l'étage est située dans à Mirande. Elle est équipée d'une chaîne d'extraction d'une chambre chaude et d'un grand espace de stockage. Le matériel de transhumance constitué d'un camion plateau équipé d'une grue est à vendre.

La maison d'habitation située à 800 m de la miellerie n'est pas à vendre.

L'installation nécessite un apport personnel conséquent et l'embauche deux salariés de Mars à Août.

Idéale pour un projet d'association ou l'installation d'un couple.

Un accompagnement par le cédant serait assuré sous la forme de salariat. L'idée étant que le repreneur rachète dès que possible l'exploitation et salarie le cédant pendant une à deux saisons.

Contact

Jean Paul Cazaux : jeanpaulcazaux@orange.fr

Mirande

Pour plus de photos rendez-vous sur :

[Apiservice](#), [Leboncoin](#) ou Terre de Liens